

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****CAPTAN 480 SC****01 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur du produit**

Nom commercial Captan 48% SC, Captan 480 SC

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Catégorie d'usage principale Fongicide à usage agricole

**1.3 Fournisseur**

**Sharda Cropchem Ltd. (anciennement connu sous le nom de Sharda Worldwide Exports Pvt. Ltd.)**  
2<sup>nd</sup> floor, Prime Business Park  
Dashrathlal Joshi Road  
Vile Parle (West)  
Mumbai - 400056 India  
T + 91 22 6678 2800 - F + 91 22 6678 2828  
regn@shardaintl.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1(613) 996-6666 / 1-888-226-8832**02 Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE: R38-R43-R40-R50  
Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]: H317; H351; H400**2.2 Éléments d'étiquetage**

Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP):



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) attention

Mentions de danger (CLP)

H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (CLP)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation  
P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 P391 - Recueillir le produit répandu  
 EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques à la santé humaine et l'environnement

### 03 Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration % poids/poids	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
			Code(s) des mentions de danger; Phrase(s) R	Code(s) des classes et Catégories de danger	Code(s) des mentions de danger; Phrase(s) H
Captane	N° CAS 133-06-2 N° CE 205-087-0 N° Index 613-044-00-6	41.63	Carc. Cat. 3 R40; T R23; Xi R41; R43; N R50	Carc. 2 Acute Tox 3 Eye Dam.1 Skin sens.1 Aqua.acute 1	H351 H331 H318 H317 H400
Acide acétique	N° CAS 64-19-7 N° CE 200-580-7 N° Index 607-002-00-6	<2	R10 C; R35	Flam.liq.3	H226
Hexamethylenetetramine	N° CAS 100-97-0 N° CE 202-905-8 N° Index 612-101-00-2	<2	F; R11 Xi; R43	Flam. Sol. 2 Skin Sens. 1	H228 H317

### 04 Premiers soins

#### 4.1 Description des premiers soins

Conseils généraux	Emporter toujours le récipient d'origine, l'étiquette et la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence ou si vous allez consulter un médecin.
Inhalation	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Laver abondamment à l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux immédiatement et abondamment sous l'eau courante, garder les paupières écartées.
Ingestion	Rincer la bouche immédiatement à l'eau. Consulter un médecin.

### 05 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée (Ne PAS utiliser de jet d'eau). Poudre chimique sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote peuvent être dégagés.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs bien ajustés.

## 06 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes	En cas d'urgence, porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de protection des yeux, de protection des mains et de protection du corps.
Équipement de protection	Faire attention. Éviter les remontées de poussière. Ventiler adéquatement et laver la zone de déversement. Des déversements de grandes quantités peuvent être dangereux pour l'atmosphère environnante. Aviser les autorités compétentes.
Procédures d'urgence	Évacuer le personnel en cas d'urgence.
Pour les secouristes	Selon les risques, porter un long tablier ajusté et des bottes ou des vêtements résistant aux produits chimiques. Les vêtements doivent être étanches à la poussière. Le port d'une protection des voies respiratoires est obligatoire. Porter des lunettes de sécurité à coques étanches. Porter des gants en tout temps.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Mise en danger de l'eau potable et de l'environnement. Empêcher les effluents de pénétrer dans le système d'égout. Éviter tout rejet dans le sol, les lacs et les ruisseaux. Avertir les autorités compétentes en cas de fuite.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	Ramasser immédiatement le produit répandu en balayant soigneusement et déposer dans un récipient proprement étiqueté. Décrire le contenu systématiquement et apposer des mentions de danger et les phrases-R et S sur l'étiquette. Confier aux autorités compétentes aux fins d'élimination. Laver la zone souillée immédiatement et soigneusement après l'enlèvement du produit de déversement.
Autres informations	Les gants en textile ou en cuir ne sont pas adéquats.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans la section 13  
Voir mesures de protection sous la section 8

## 07 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher les effluents de pénétrer dans les égouts. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec les produits chimiques ou les récipients usagés.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans des aires de repas. Laver les vêtements de protection soigneusement après l'utilisation.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine, hermétiquement fermé dans un endroit sécuritaire. Garder dans un endroit sec à l'abri du gel et convenable au stockage des pesticides. Entreposer dans un milieu bien aéré, à la température ambiante. Protéger de l'exposition à la lumière.

Informations additionnelles sur les conditions de stockage

Laver à fond le récipient, verser les eaux de lavage dans un pulvérisateur et mettre au rebut de façon sécuritaire.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Traitement fongicide

## 08 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection Des mesures d'ordre technique prioritaires.  
 Protection des voies respiratoires Filtres de classe P2 ou P3, codés de couleur blanche, si nécessaire.  
 Protection des mains Porter des gants.  
 Les gants en textile ou en cuir ne sont pas adéquats.

## 09 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide; suspension concentrée
Apparence	liquide ivoire clair
Odeur:	aromatique
pH (solution aqueuse 1%)	3.8
Pression de vapeur	<u>2,01 x 10-4 Pa Pa à 2050°C</u> (captane)
Densité relative	1.153 g/ml à 20°C
Tension superficielle	44.4 mN/m (1% dilution)
Solubilité dans l'eau (20°C)	non applicable (suspension concentrée)
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation	non applicable
Propriétés explosives	non explosif
Propriétés comburantes	non comburant

Formatted: Font: (Default) +Body (Calibri), 10 pt

Formatted: Font: (Default) +Body (Calibri), 10 pt

## 10 Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucune information disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Aucune information disponible
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune information disponible
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Aucune information disponible
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Aucune information disponible

**10.6 Produits de décomposition dangereux** Aucune information disponible

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange Captan 480 SC

Toxicité aiguë: Irritant pour la peau et sensibilisant de la peau

Mutagénicité sur

les cellules germinales: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

Toxicité pour la

reproduction: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

Cancérogénicité: Effet cancérogène suspecté — preuves insuffisantes (captane)

Teratogénicité: Aucun effet (selon les propriétés des composants)

### 11.2 Propriétés toxiques pertinentes au mélange

DL<sub>50</sub> (orale, rat): > 2500 mg/bw kg

DL<sub>50</sub> (dermique, rat): > 2000 mg/bw kg

CL<sub>50</sub> (inhalation, rat): > 3.6 mg/l air

Irritation de la peau (lapin): irritant

Irritation oculaire (lapin): non irritant

Sensibilisation cutanée (cochon d'inde):  
sensibilisant (captane)

### 11.3 Information sur les voies d'exposition probables

Ingestion, inhalation, contact cutané et contact avec les yeux.

### 11.4 Autres informations:

Aucune donnée disponible.

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Données expérimentales (captane)

CE<sub>50</sub> (48h) Daphnia magna: 3.4mg/L (captane)

CE<sub>50b</sub> (72h) algues: 1.6 mg/L (captane)

CL<sub>50</sub> (96h) truite: 98 µg/L (captane)

### 12.2 Persistance et dégradabilité de la matière active captane

Persistance: Non persistant (captane)

Biodégradation: Difficilement biodégradable (captane)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de répartition n-octanol/ eau (log Pow): 2.57 (captane)

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobile dans le sol (captane)

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun rapporté

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit / Élimination des emballages Laver le récipient à fond, verser les eaux de lavage dans un pulvérisateur. L'élimination doit se faire en vertu de la réglementation locale.

Information pertinente à l'élimination Ne pas jeter à l'égout.  
Dans les égouts

### 14 Informations relatives au transport

- 14.1 ONU/ n° d'identification** 3082  
**14.2 Désignation officielle** MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, Liquide, N.S.A. (captane)  
**14.3 Classe de danger** 9, divers éléments et matières  
**14.4 Groupe d'emballage** III  
**14.5 Danger pour l'environnement** Polluant marin  
**14.6 Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur** Consulter la réglementation locale en vigueur

### 15 Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de donnée de sécurité est conçue selon le règlement (CE) no. 1907/2006 et ses révisions:  
La législation nationale pertinente applicable peut être trouvée dans la FS nationale.

Réglementé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Évaluation de la sécurité chimique: Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

### 16 Autres informations

Pour le mode d'emploi, se référer à l'étiquette du produit  
Texte intégral des phrases de risque R et H citées dans les sections 2 et 3. Voir ci-dessous aux fins de référence

R10 Inflammable  
R11 Facilement inflammable  
R23 Toxique par inhalation  
R35 Provoque de graves brûlures  
R40 Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes  
R41 Risque de lésions oculaires graves  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H351 Susceptible de provoquer le cancer  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H226 Liquide et vapeurs inflammables

Date de publication 23/03/2015

Version: 0.0/FR

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H331 Toxique par inhalation

H228 Matière solide inflammable

**AVIS DE NON RESPONSABILITÉ :**

Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement à titre de guide pour la manipulation de ce matériel spécifique et ont été préparées de bonne foi par du personnel techniquement compétent. Il n'est pas destiné à être tout compris et la manière et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent impliquer d'autres considérations. Aucune garantie d'aucune sorte est donnée ou est implicite et Sharda CropChem Ltd ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans la présente. Cette fiche de données de sécurité est valable pour trois ans. Ce produit est assujéti à la Loi sur les produits antiparasitaires et est exempté des exigences relatives à un système (FDS) conforme au SIMDUT. Les propriétés dangereuses de tous les ingrédients ont été prises en compte dans la préparation de cette fiche de données de sécurité. Lire intégralement la Fiche de données de sécurité pour l'évaluation complète des risques de ce produit.